ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique forestière

Question écrite n° 27624

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'application des recommandations du rapport Bianco intitulé « La forêt : une chance pour la France ». Ledit rapport suscite quelques espoirs chez les partenaires de la filière bois-forêt. Il devrait notamment aboutir sur deux questions déterminantes : la négociation du contrat d'objectif Etat-ONF incluant la remise à niveau du versement compensateur de l'Etat versé à l'ONF au titre de la gestion communale et l'abondement du Fonds forestier national, instrument financier primordial pour la politique forestière. Dans ce contexte, les élus des communes forestières attendent du Gouvernement un arbitrage budgétaire favorable à ces mesures qui permette de faire face aux défis économiques auxquels la filière bois est confrontée et aux engagements internationaux de la France en matière de gestion durable des forêts. Au regard de l'importance et du rôle de la filière bois-forêt dans l'économie nationale, il demande au gouvernement de lui préciser quels seront les efforts financiers engagés dans ce sens.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaiterait savoir quelles suites vont être données aux propositions contenues dans le rapport remis au Premier ministre par M. le député Jean-Louis Bianco et intitulé « La forêt, une chance pour la France ». Le 25 novembre 1998, le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté au conseil des ministres une communication dans laquelle étaient définis les grands axes de la politique à mettre en oeuvre dans ce secteur d'activité, qui représente effectivement un poids considérable dans l'économie nationale. Sur le plan financier, cette politique suppose la mobilisation de moyens nouveaux et importants. Des propositions ont été élaborées ; elles sont à l'heure actuelle soumises à la concertation interministérielle dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour l'année 2000, et devraient faire très prochainement l'objet d'un arbitrage.

Données clés

Auteur : M. Jacques Pélissard
Circonscription : Jura (1re circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27624
Rubrique : Bois et forêts
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 mars 1999, page 1802
Réponse publiée le : 21 juin 1999, page 3790